

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réseau hospitalier neuchâtelois

La consultation faite par la commission Santé du Grand Conseil auprès des milieux intéressés, relative à l'avant-projet de loi sur les hôpitaux publics, s'est terminée le 28 septembre 2018.

La commission a siégé vendredi après-midi 5 octobre pour se déterminer sur le résultat de ladite consultation. Elle a constaté que les réponses sont globalement assez positives sur le processus suivi et le projet proposé. Elle constate que des clarifications et des ajustements doivent intervenir maintenant.

À cet effet, la commission Santé a décidé de procéder à des auditions complémentaires, notamment auprès des partenaires du système de santé. La commission Santé entend travailler sur son avant-projet afin de répondre notamment aux questions du développement de la réadaptation, de la transversalité des soins entre les sites hospitaliers et des coûts. Elle considère que ces objectifs conduisent à repousser le débat au Grand Conseil au mois de janvier prochain.

Les membres de la commission Santé restent convaincus que le modèle d'organisation proposé dans le cadre de l'avant-projet de loi permettra de traiter les remarques émises durant la phase de consultation.

Neuchâtel, le 5 octobre 2018

Renseignements:

M. Jean-Frédéric de Montmollin,  
président de la commission Santé du Grand Conseil neuchâtelois  
+41 79 637 53 67 (mobile)

[Jean-Frederic.deMontmollin.GC@ne.ch](mailto:Jean-Frederic.deMontmollin.GC@ne.ch)